



Le 04 juillet 2018, le SYNTEF-CFDT a rencontré Madame Sabine Fourcade, Secrétaire Générale des Ministères Sociaux, en présence de Monsieur Joël Blondel, D.R.H de notre Ministère.

Au cours de cet entretien, le SYNTEF-CFDT a abordé les questions relatives aux effectifs, aux missions et à l'avenir des Contrôleurs du Travail.

Le SYNTEF-CFDT considère qu'avec de nouvelles baisses d'effectif, compte tenu des engagements gouvernementaux sur la réduction des déficits publics, nos capacités d'intervention diminuent drastiquement. Le report des charges de travail, la multiplication des situations d'intérim sont autant de facteurs de charge auxquels les agents sont confrontés.

Le climat social dans notre Ministère se détériore et les facteurs de RPS se développent : la dernière enquête sur le baromètre social dans nos services témoigne de ce malaise.

- Pour Madame la Secrétaire Générale, la tension sur les effectifs est une réalité avec laquelle les services doivent dorénavant fonctionner. Dans le cadre du programme « Action Publique 2022 » (<http://www.modernisation.gouv.fr/laction-publique-se-transforme/avec-les-administrations-et-les-operateurs-publics/action-publique-2022>), le nombre d'agents est déterminé au regard des missions remplies et de leurs évolutions. Selon Madame la Secrétaire Générale, les choix seront opérés de manière à ce que notre Ministère se recentre sur le « cœur de ses missions ».

Mais de quelles missions parlons-nous ?

Ce programme au prétexte d'«Améliorer la qualité des services publics, offrir un environnement de travail modernisé aux fonctionnaires et maîtriser les dépenses publiques en optimisant les moyens mis en œuvre », brille avant tout par la diminution des crédits ; les améliorations promises par leur absence.

Quant à la méthode, elle exclue par avance la concertation avec les OS et empêche tout dialogue social dans notre ministère.

Pourtant les enjeux de cette grande revue des missions, pour le SYNTEF-CFDT, sont importants et imposent de véritables discussions pour ne pas être vécue comme un couperet par les agents.

Cette réforme ne devant pas être le prétexte à un ajustement purement comptable des missions aux effectifs restants et inversement !!!

- Face aux inquiétudes qui pèsent sur l'avenir de nos services notamment à l'emploi, Madame la Secrétaire Générale répond que si certaines missions doivent être abandonnées, d'autres peuvent être confortées si elles présentent une véritable « Valeur ajoutée » : sans plus de lisibilité sur les conclusions du rapport CAP 2022.

Le SYNTEF-CFDT a donc posé à Madame Sabine Fourcade, la question du sens de nos missions et de l'action de nos services : quelle ambition porte notre Ministre pour son Ministère ?

- Pour Madame la Secrétaire Générale, notre Ministère évolue en passant d'une Administration « de gestion de dispositifs » à une Administration « de conception et pilotage » des politiques publiques. C'est vers ce résultat qu'Action publique 2022 devrait conduire nos services.

Pour le SYNTEF-CFDT cette évolution ne va pas de soit !!!

Les conséquences pour les agents, toutes catégories confondues, seront nombreuses : ils devront de nouveau s'adapter, évoluer, monter en compétences, voir changer de métier tout en faisant montre d'investissement.

Pour le SYNTEF-CFDT, notre Ministère devra mettre en place des moyens à la hauteur de cette ambition ainsi que des garde-fous!!!

Les questions de formation, d'accompagnement des agents, de reconnaissance indemnitaire, de perspectives de carrières sont autant de leviers sur lesquels notre Ministère devra agir.

Le SYNTEF-CFDT restera vigilant sur l'ensemble de ces mesures et sur ces moyens !!!

Enfin, sur la question de l'avenir des Contrôleurs du travail, le Plan de Transformation d'Emploi s'achèvera au 31 /12 /2019 et aura permis de promouvoir 1538 collègues dans le corps de l'Inspection du travail.

A l'idéologie la CFDT préfère le pragmatisme dans le cadre du dialogue social : aujourd'hui d'autres organisations syndicales se montrent enfin favorables au PTE que le SYNTEF-CFDT a toujours défendu... mais n'est-ce pas trop tard ?

Notre Ministre ne semble pas avoir de poids politique suffisant face au Guichet Unique (DGAFP et Direction du Budget) pour promouvoir un nouveau PTE que **le SYNTEF-CFDT revendique.**

Notre DRH est perplexe sur les chances d'aboutir de cette négociation.

Mais le SYNTEF-CFDT ne se satisfera pas d'une situation qui laissera en 2020 près de 900 agents sans solution, près de 400 en 2024, selon les départs en retraite prévisionnels, alors que les besoins du Système d'Inspection du travail (SIT) sont criants !!!